

Novembre 2021

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة联合国
粮食及
农业组织Food and Agriculture
Organization of the
United NationsOrganisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agricultureПродовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных НацийOrganización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

COMMISSION AFRICAINE DES STATISTIQUES AGRICOLES

Vingt-septième Session

15 – 18 novembre 2021, Hôte virtuel – Dakar, Sénégal

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Revue des travaux d'alignement sur la déclaration de Malabo dans le cadre de la 3^{ème} Revue biennale

NOM DES AUTEURS

Valerie BIZIER, Kafkas CAPRAZLI, Dorian KALAMVREZOS NAVARRO

FONCTION

Statisticien principal; Statisticien Sous-régional; Statisticien

ORGANISATION

Bureau du Chef Statisticien de la FAO; Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale

I. SYNTHÈSE

Ce papier retrace l'implication de la FAO dans la 3^{ème} Revue biennale des engagements de Malabo apportant une mise à jour aux efforts de l'organisation visant à mieux aligner les indicateurs des ODD relatifs à l'alimentation et à l'agriculture avec les indicateurs correspondants de Malabo, tels que présentés d'abord dans le papier 19-E-44 de la précédente Vingt-sixième session de la Commission africaine des statistiques agricoles en 2019.

L'argument de ce papier sera qu'une meilleure coordination avec la Commission de l'Union Africaine (CUA) doublée d'un engagement plus systématique de la FAO dans les débats de la 3^{ème} Revue biennale a permis d'aligner certaines méthodologies sur les indicateurs et de réduire les disparités dans les données nationales, surtout dans le domaine des dépenses publiques sur l'agriculture ; les statistiques de sécurité alimentaire ; les statistiques sur la volatilité des prix des produits alimentaires, ainsi que le modèle de mesure et analyse de l'indice de résilience (RIMA).

Toutefois, il existe toujours une marge importante pour plus d'alignement et de collaboration plus significative avec la CUA, vu que des contraintes institutionnelles et des problèmes d'échange de données n'ont pas permis à la FAO d'accéder aux données pays afin de promouvoir un meilleur alignement des indicateurs pertinents. Par ailleurs, il n'est pas encore possible d'entreprendre une évaluation complète de l'alignement compte tenu du fait que la 3^{ème} Revue biennale est toujours en cours et les scores nationaux n'ont pas encore été publiés.

Par conséquent, il est demandé aux membres de la CASA (AFCAS) d'envisager de faire une forte demande à la FAO pour pouvoir accéder aux données soumises par les pays dans le cadre du processus de Revue biennale, afin d'être en mesure d'identifier et de corriger immédiatement les potentielles disparités, avant la publication officielle des données.

A ce sujet, la FAO a réitéré sa recommandation portant sur la nécessité de s'appuyer sur un groupe unique de points focaux choisis au niveau pays, afin de garantir un rapport cohérent aussi bien pour ce qui est des cadres de rapportage et de la contextualisation, de la priorisation des ODD au niveau national mais aussi pour optimiser les efforts de développement des capacités par rapport à ces indicateurs.

II. INTRODUCTION

Lors de la vingt-sixième session précédente de la Commission Africaine des Statistiques Agricoles, la FAO a présenté un papier 19-E-44 sur *Alignement des cadres de suivi régionaux avec le cadre mondial des indicateurs ODD et la coordination inter-agences*. Ce papier a indiqué un nombre de domaines de décalage entre les indicateurs mondiaux des ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture, avec d'un côté, l'ensemble d'indicateurs de la CUA utilisés pour le suivi des réalisations des engagements de Malabo, et de l'autre côté, le Cadre régional intégré de l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063.

Ce papier présentera une mise à jour sur l'alignement des indicateurs mondiaux des ODD liés à l'alimentation et à l'agriculture, plus particulièrement par rapport au cadre de l'indicateur de Malabo dans le contexte de la 3^{ème} Revue biennale qui est en cours. Ce papier présentera l'argument selon lequel une meilleure coordination avec la CUA doublée d'un engagement plus systématique de la FAO dans les débats de la 3^{ème} Revue biennale (RB) a permis d'aligner certaines méthodologies des indicateurs et de réduire les disparités dans les données nationales. Toutefois, il existe toujours une marge importante pour plus d'alignement, tandis qu'une évaluation complète de l'alignement n'est pas encore possible, puisque la 3^{ème} Revue biennale est toujours en cours et les scores nationaux n'ont pas encore été publiés. Enfin, le papier fournira certaines informations sur l'assistance apportée aux pays en appui au rapport de la RB et la sollicitation des avis des États membres sur d'éventuels domaines de nouvelle collaboration en termes de renforcement des capacités.

III. DÉVELOPPEMENT DU THÈME

Le papier 19-E-44 de la CASA (AFCAS) avait présenté non seulement une analyse de l'état actuel d'alignement entre différents cadres d'indicateurs, mais a aussi fait un nombre de recommandations concrètes pour résoudre les disparités restantes et améliorer ainsi l'alignement. Il a principalement proposé la création des groupes de travail tripartites comprenant la CUA, la FAO et les experts des pays respectifs, pour entreprendre un travail de validation conjointe des données une fois que les données nationales sont collectées pour la prochaine Revue biennale, afin d'identifier toute disparité, établir les raisons de ces disparités et proposer des solutions pour les surmonter. De plus dans une visée beaucoup plus à moyen et à long termes, le papier a aussi proposé d'explorer le développement de modules de collecte de données harmonisée ainsi que des activités conjointes de collecte de données pour des indicateurs équivalents (ex : indicateurs 2.1.2, 2.a.1, 5.a.1 des ODD).

Le processus de la 3^{ème} Revue biennale a démarré en automne 2020 avec une série d'événements d'établissement de bilan et d'analyses sur les manquements de la 2^{ème} Revue biennale et les éventuelles mesures correctives à adopter dans le nouveau cycle de RB. La FAO a dès le démarrage, collaboré avec la CUA, tout en mettant en lumière les divers problèmes d'alignement qui ont été identifiés dans le papier 19-E-44 de la CASA (AFCAS), et réitéré sa disponibilité à participer de manière active aux côtés de toutes les parties prenantes pour trouver une réponse à ces questions. Ainsi, la FAO a été invitée à participer dans les travaux d'un nombre de groupe spéciaux au sein des Groupes de travail technique (GTT) de la RB nouvellement constitués, comprenant des experts en provenance de différentes institutions qui ont fourni un guide technique au processus de RB par rapport aux 7 engagements de Malabo et dans plusieurs autres domaines techniques de la Déclaration de Malabo. Les Groupes spéciaux des Groupes de travail technique ont particulièrement entrepris une analyse technique critique du processus de RB précédent; réfléchi sur comment de nouveaux développements (tels que la COVID-19) ont affecté le processus de RB; réfléchi et conseillé sur le nombre et les types d'indicateurs qui sont inclus; et soutenu des pays à comprendre les indicateurs de manière cohérente, y compris en organisant des séances de formation de formateurs aussi bien que des ateliers de formation aux experts nationaux.

Des sept groupes spéciaux des Groupes de travail technique correspondant aux domaines d'engagement de Malabo, la FAO a priorisé son engagement vis à vis de trois Groupes de travail technique avec des objectifs généraux suivants:

Groupe spécial du GTT	Priorité de l'engagement de la FAO
Thème 2 de Malabo: Investissement Financier dans l'agriculture	Réaliser un meilleur alignement de l'indicateur 2.a.1 avec l'indicateur 2.1i de Malabo – dépense publique consacrée à l'agriculture et élimination des disparités entre les données signalées pour les pays
Thème 3 de Malabo: Élimination de la faim	Éliminer les disparités entre les données signalées pour les indicateurs 2.1.1 et 2.1.2 des ODD et les indicateurs 3.5iv et 3.5vii de Malabo correspondants.
Thème 5 de Malabo: Commerce intra-africain des produits et services	Remplacer l'ancien indicateur 5.2ii de Malabo: indice de volatilité du prix local des denrées alimentaires avec l'indicateur 2.c.1 des ODD: Indicateur des anomalies des prix alimentaires (IFPA), et assurer la cohérence dans les données signalées

Ces objectifs ont été poursuivis avec un engagement systématique dans les trois Groupes de travail technique, et sont coordonnés entre le Bureau du Statisticien en chef de la FAO, le Bureau du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, la Division des statistiques de la FAO et le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Est. La partie suivante de ce papier décrit les résultats qui ont été réalisés et se penche sur les facteurs et les contraintes qui empêchent un alignement total entre les indicateurs pertinents de Malabo et les indicateurs mondiaux des ODD.

Thème 2 de Malabo: financement de l'investissement dans l'Agriculture

Le suivi des dépenses publiques en matière d'agriculture est central à la Déclaration de Malabo et de son principal engagement qui vise à assurer un minimum de 10 pourcents de l'investissement public des États signataires dans l'agriculture. Par conséquent, les données signalées par les pays sous l'indicateur 2.1i de Malabo, "Dépenses publiques consacrées à l'agriculture" sont cruciales pour le suivi du progrès vers la réalisation de cet engagement.

Indicateur 2.1i de Malabo, les "Dépenses publiques consacrées à l'agriculture" est méthodologiquement équivalent au dénombrement de l'indicateur 2.a.1 des ODD, à savoir, "part de l'agriculture dans les dépenses publiques". La FAO publie des données aussi bien pour le dénombrement et le dénominateur de l'indicateur 2.a.1 de l'ODD séparément, et par conséquent les chiffres relatifs à la "part des dépenses publiques affectée à l'agriculture" sont directement accessibles à travers la base de données mondiale des ODD et le portail de la FAO sur les indicateurs des ODD. Compte tenu du fait que ces deux indicateurs soient méthodologiquement équivalents, et qu'ils soient tous deux officiellement signalés par les pays, on aurait espéré que les données soient cohérentes à travers les pays et les années. Toutefois, l'analyse précédente telle que résumée dans le papier 19-E-44 de la CASA (AFCAS), a démontré ce n'était pas le cas – au contraire, il y a eu des disparités systématiques en valeurs signalées, parfois à une échelle de magnitude peu plausible.

Un facteur qui explique au moins l'une des disparités est la non-conformité de certaines données signalées dans le cadre du processus de Revue Biennale à la Classification des fonctions des administrations publiques (CFAP), tel que reconnu par la CUA dans un document de 2017. Par contre, les dépenses publiques en matière de données agricoles publiées par la FAO et rapportées par les pays au FMI ou à la FAO, doivent être conformes à la CFAP. Cela est peu surprenant, compte tenu du fait que les responsabilités de la FAO en tant qu'institution garante de l'indicateur 2.a.1 de l'ODD comprend également la garantie de la conformité aux normes et classifications applicables et par conséquent la garantie de la comparabilité et de la fiabilité des données nationales.

Afin de répondre au mauvais alignement des données nationales constaté dans la 1ère et la 2ème Revues biennales et d'empêcher de nouvelles disparités dans la 3ème Revue biennale, la FAO a partagé ses préoccupations et son analyse de la situation au sein du Groupe spécial du Groupe de travail technique approprié et organisé plusieurs réunions bilatérales avec les principaux membres de la CUA et du Groupe spécial du Groupe de travail technique, aboutissant à une note formelle qui a été préparée en juin 2021 contenant une série de propositions d'actions (voir

Annexe 1), dont la plupart dépend de la possibilité pour la FAO de réviser les données soumises par les pays dans le cadre de la Revue biennale dans la période juillet/août, d'évaluer leur cohérence avec les données signalées par les mêmes pays sous l'indicateur 2.a.1 des ODD, et d'avoir l'occasion d'en discuter directement avec les autorités nationales appropriées, afin d'essayer de corriger les disparités potentielles.

Malgré plusieurs demandes faites par la FAO, et ce sur la base des soucis relatifs à la confidentialité des données, la CUA n'a pas accordé à la FAO l'accès aux données signalées dans le cadre de la 3^{ème} Revue biennale, soit à travers un accord de bonne foi, ou par un protocole officiel de partage des données. Pendant le processus de Revue biennale sur la déclaration des données, la FAO n'a pas été autorisée à traiter directement avec les autorités nationales chargées de communiquer les indicateurs de Malabo, bien que l'Organisation eût proposé de soutenir le processus de validation nationale relatif aux données sur les dépenses publiques consacrées à l'agriculture déjà déclarées. Par contre, la FAO a été invitée à prendre part à l'atelier de préparation du Rapport de la 3^{ème} RB du PDDAA, organisé du 6 au 14 septembre 2021 par la CUA, à laquelle avait participé le délégué de la FAO et plus précisément dans le groupe de travail relatif au Thème 2 de Malabo, où celui-ci a été autorisé à voir temporairement les données sans qu'elles ne soient échangées avec la FAO. Au cours de cet atelier, le délégué de la FAO a effectivement constaté un nombre de disparités entre les Nouvelles données provenant des pays dans le cadre de la 3^{ème} RB et les toutes dernières données nationales sous l'indicateur 2.a.1. de l'ODD. Il est donc impossible au moment de la rédaction de ce papier, n'ayant pas pu accéder à ces données, de faire une évaluation complète de l'alignement des dépenses publiques sur les données agricoles sous le cadre de Malabo. Cette évaluation sera faite dès la publication officielle du 3^{ème} Rapport de la RB (prévue pour janvier/février 2022).

Thème 3 de Malabo: Éradication de la faim

Pour ce qui est de ce domaine d'engagement, le cadre de l'indicateur de Malabo comprend deux indicateurs (3.5iv Prévalence des sous-alimentés, 3.5vii Réduction de la prévalence (%) de personnes adultes (15 ans et plus) souffrant de l'insécurité alimentaire) qui visiblement équivalent totalement aux indicateurs 2.1.1 et 2.1.2 de l'ODD sur la Prévalence de la sous-alimentation et la Prévalence de l'insécurité alimentaire respectivement. Contrairement au cas lié aux dépenses publiques en agriculture, dans le cas de ces indicateurs, il n'y a aucun problème d'applicabilité des différentes normes ou classifications qui pourraient justifier les valeurs nationales divergentes. Ainsi, en principe, les valeurs nationales communiquées pour ces deux indicateurs sous le processus de la RB doivent être identiques aux valeurs nationales signalées dans le cadre des ODD. Toutefois comme l'indique l'analyse dans le papier 19-E-44 de l'AFCAS (CASA), cela n'est pas le cas pour un bon nombre de pays.

Afin de résoudre le souci de mauvais alignement des données nationales constaté dans la 1^{ère} et la 2^{ème} Revues biennales et prévenir de nouvelles disparités dans la 3^{ème} Revue biennale, la FAO a partagé ses préoccupations et son analyse de la situation au sein du Groupe spécial du Groupe de travail technique approprié. De plus le point focal et l'expert désigné par la FAO sur ces deux indicateurs avait participé à deux sessions de formation, à savoir une formation continentale des experts nationaux du 7 au 9 avril et une formation complémentaire du 10 au 13 mai. Durant ces deux formations, le point focal de la FAO a expliqué la nature et les particularités méthodologiques de ces deux indicateurs et fourni la liste de toutes les ressources disponibles en ligne pour permettre d'accéder aux données nationales. Les experts régionaux et nationaux participant à ces formations ont ainsi été encouragés à utiliser les données existantes pour les indicateurs 2.1.1 et 2.1.2 de l'ODD pour renseigner les indicateurs de Malabo. Ce faisant, non seulement le fardeau des pays à produire des rapports va se réduire, mais un niveau élevé d'alignement sera atteint dans la déclaration des données.

Tout comme dans le cas des données sur les dépenses publiques, la CUA n'a pas autorisé la FAO à accéder aux données signalées par les pays dans le cadre de la 3^{ème} RB, une situation qui n'a pas permis d'entreprendre une évaluation complète de leur ultime alignement, ce qui n'aura lieu que lorsque les données de la RB seront rendues public. La FAO espère que sa participation aux importantes discussions et les formations qu'elles a offertes ont eu un impact sur la cohérence des données qui ont été signalées et que cela donnera lieu à un meilleur alignement des données nationales entre les cadres des indicateurs de Malabo et des ODD.

Thème 5 de Malabo: Commerce intra-africain des produits et services agricoles

Dans ce domaine d'engagement, le cadre de Malabo sur l'indicateur inclut un indicateur de volatilité des prix alimentaires appelé "5.2ii Indice de volatilité du prix local des denrées alimentaires", qui a été précédemment retenu par la FAO comme partie d'une large "suite d'indicateurs de sécurité alimentaire" mais a été déjà abandonné et effectivement remplacé par l'indicateur 2.c.1 de l'ODD, notamment l'"Indicateur d'anomalies dans les prix des denrées alimentaires".

Dans une note datée de novembre 2020 (voir Annexe 2), la FAO a justifié sa proposition visant à remplacer l'indicateur 5.2.ii de Malabo par l'indicateur 2.c.1 des ODD. Mis à part une meilleure méthodologie qui rend compte de la variabilité saisonnière des prix alimentaires, l'indicateur 2.c.1 a aussi permis d'avoir une large couverture nationale de l'indicateur des anomalies des prix alimentaires appliqués à l'indice général des prix des denrées alimentaires.

La CUA a convenu de la proposition de la FAO de remplacer l'indicateur 5.2.ii de Malabo par l'indicateur 2.c.1 des ODD après une coopération régulière avec le Groupe spécial du Groupe de travail technique. Ainsi, la FAO s'est engagée à partager avec la CUA la dernière version (2020) des données nationales dès qu'elles seront disponibles, ce qui a été fait en avril 2021.

Tout comme cela avait été le cas avec les indicateurs décrits dans les précédentes parties, il est présentement impossible d'évaluer le degré d'alignement des données signalées par les pays dans le cadre de la 3^{ème} Revue biennale relative à la volatilité des prix des denrées alimentaires et l'indicateur 2.c.1 de l'ODD, toutefois il est à espérer que le changement de l'indicateur tel que convenu et le partage des données de manière opportune par la FAO conduiront à un meilleur alignement.

Autres domaines d'alignement

Le papier 19-E-44 de l'AFCAS (CASA) avait identifié plusieurs autres domaines potentiels pouvant faire l'objet de nouveaux alignements, mais que la FAO, malgré tout s'est retenue d'indiquer lors de son engagement au processus de la 3^{ème} Revue biennale, et ce pour diverses raisons. L'alignement potentiel d'une part entre les indicateurs 2.4.1 sur l'agriculture durable et l'indicateur 12.3.1.a sur les pertes alimentaires des ODD, et de l'autre, l'indicateur 6.1ii: Part des terres agricoles sous les pratiques de gestion durable des et de l'eau et l'indicateur 3.3. Taux de réduction des pertes post-récolte de Malabo pour (au moins) les 5 produits nationales prioritaires, n'a pas été activement poursuivi à cause du manque présentement de données nationales pour les indicateurs des ODD. L'alignement entre l'indicateur 5.a.1: Proportion de la population agricole avec des droits de propriété ou garantis sur les terres agricoles, par sexe de l'ODD, et l'indicateur 3.1vi Proportion des populations agricoles adultes possédant des titres fonciers sécurisés sur les terres agricoles de Malabo n'a pas été activement poursuivi à cause des méthodologies et des raisons plutôt divergentes, relatives à ces deux indicateurs.

Par contre, la FAO a investi énormément d'efforts dans l'appui apporté aux pays dans l'établissement des rapports sur l'indicateur 6.1i de Malabo sur le pourcentage des ménages agricoles, pastoraux, et de pêcheurs qui ont amélioré leur capacité de résilience contre les chocs climatiques et météorologiques, bien que cet indicateur n'ait pas directement un indicateur ODD équivalent. La FAO a particulièrement pris part à la formation continentale déjà signalée, ainsi qu'aux formations complémentaires organisées par la CUA aux mois d'avril et de mai 2021, mais a aussi offert des formations à l'échelle nationale en 2021 aux pays suivants: Somalie (avril), Éthiopie (mai), Comores (juin) et Mali (juillet et septembre), ciblant les points focaux PDDAA pour le suivi de la Déclaration de Malabo. Lors de ces formations, les agents nationaux ont été formés par la FAO sur l'approche analytique du modèle de l'application de la Mesure et de l'analyse de l'indice de résilience (RIMA) pour mesurer la capacité de résilience des ménages, et partant être capable d'y obtenir l'indicateur 6.1i de Malabo. Tout comme les indicateurs liés à la faim, aux dépenses publiques et à la volatilité des prix des denrées alimentaires, l'impact de ces formations sur le rapport des pays sera mesuré après la publication officielle de la 3^{ème} Revue biennale au début de l'année 2022.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La capacité de la FAO à promouvoir un meilleur alignement entre les indicateurs alimentaires et agricoles dans les cadres des indicateurs des ODD et de Malabo a été entravée par des contraintes institutionnelles ainsi que des soucis de partage de données, tandis que l'étendue totale de tout alignement réalisé ne serait révélée que suite à la publication officielle du 3^{ème} rapport de la RB au début de l'année 2022.

Les membres de l'AFCAS (CASA) sont invités à réfléchir sur comment la FAO pourra mieux soutenir le prochain processus de la RB afin d'assurer que les points focaux nationaux du PDDAA déclarent des données cohérentes avec celles signalées par le Bureau national des statistiques ou par toute autre entité déclarante à la FAO, conformément au cadre de rapportage des ODD.

A cet effet, la FAO réitère sa recommandation visant à utiliser un groupe de points focaux unique au niveau national pour assurer un rapport cohérent par conforme aux cadres de rapportage et de contextualisation, à la priorisation des ODD au niveau national, mais aussi pour maximiser les efforts de renforcement des capacités sur ces indicateurs.

Par ailleurs, il est demandé aux membres de l'AFCAS/CASA d'envisager de solliciter plus sérieusement l'aide de la FAO pour pouvoir accéder aux données soumises par les pays dans le cadre du processus de la RB, et être ainsi en mesure d'identifier et corriger immédiatement les disparités, avant la publication officielle des données.

ANNEXE 1: NOTE SUR LA COLLABORATION ENTRE LA CUA ET LA FAO SUR LES DEPENSES PUBLIQUES EN AGRICULTURE

FAO 14 juin 2021

Il y a un nombre de domaines où nous pourrions collaborer pour améliorer la présentation des rapports nationaux tout en réduisant le fardeau relatif à la présentation des rapports. L'un de ces domaines où nous pouvons rapidement collaborer porte sur la **mise à jour de la note d'orientation sur la Traçabilité et la Mesure des Niveaux et la Qualité des Dépenses Publiques en Agriculture**. Par exemple la Note d'orientation réfère à la présentation du manuel de statistiques des finances publiques de 2001 du FMI relative aux dépenses générales consolidées du gouvernement et de ses sous-secteurs. Toutefois dans le Manuel de statistiques des finances publiques *de 2014*, et dans le Questionnaire annuel du FMI sur les statistiques des finances publiques et celui de la FAO relatif aux Dépenses publiques consacrées à l'agriculture et aux catégories connexes (GEAQ), les données du gouvernement central (si possible) sont maintenant présentées sans le Fonds de sécurité sociale¹:

Tableau A : Dépenses publiques sur l'agriculture et fonctions connexes	Administration publique								
	Gouvernement central (moins fonds de sécurité social)				Fonds de sécurité sociale	Administrations étatiques	Administrations locales	Colonne consolidée	Administration publique
	Dispositions budgétaires gouvernement central	Unités extrabudgétaires	Colonne de consolidation	Gouvernement central					

TABLE A: Government expenditure on agriculture and related functions	General Government								
	Central Government (excluding social security funds)				Social Security Funds	State Governments	Local Governments	Consolidation Column	General Government ³
	Budgetary Central Government	Extrabudgetary Units	Consolidation Column	Central Government ²					

A cet égard, il est aussi important de souligner que nous avons récemment peaufiner la méthode de calcul de l'indicateur 2.a.1 pour refléter le niveau administratif le plus élevé disponible du pays qui fait le rapport (la proposition a été officiellement acceptée par le Groupe Inter-agences et d'Experts sur les ODD). Bien que les pays africains n'aient besoin que de sources de données opportunes et détaillées pour compiler les comptes budgétaires des administrations publiques, tel que définis dans le Manuel de statistiques des finances publiques de 2014, **nous proposons qu'il serait utile que mon personnel et votre équipe entreprennent la revue et l'alignement entre la Note d'orientation de la RB et les directives de la FAO sur les Dépenses consacrées à l'agriculture GEA mises à jour pour chercher à corriger toutes disparités majeures**. Vos points de vue à ce sujet sont les bienvenus.

L'alignement de nos directives respectives pourrait aussi aider nos efforts conjoints de développement de capacité/formation/assistance technique. D'ici la fin du mois, mon personnel aura pris des contacts avec plus de 25 pays africains. Nous serons ravis de collaborer avec votre équipe, puisque nous comptons achever cet aspect de notre programme de travail sur les Dépenses publiques consacrées à l'agriculture, car cela nous permettra de transmettre des messages cohérents qui se traduiront en des présentations de rapports sur des données plus détaillées, de meilleure qualité, et plus opportunes. A cet effet, **je propose que nous échangions nos plans de sensibilisation au fur et à mesure qu'ils sont**

¹ The annual IMF GFS Questionnaire and the FAO GEAQ, allow for deriving Central Government (Including Social Security Funds of central government) as a Memorandum item.

élaborés et que votre équipe se joigne à la mienn pour aider au développement² des capacités (en virtuel pour le moment). Vos points de vue sont les bienvenus.

Nous œuvrons aussi à l'amélioration de la qualité des données fournies par les rapporteurs sur les données disponibles sur Dépenses consacrées à l'agriculture et aux catégories connexes. Comme vous le savez peut-être, nous utilisons si possible les séries de Classification Internationale des Fonctions du Gouvernement ou des Administrations Publiques des Statistiques des finances publiques déclarées au Département des statistiques du FMI, avec - pour le calcul de la part de l'agriculture dans les dépenses publiques *Part de l'agriculture dans les dépenses publiques* =

$$\frac{\text{Dépenses du gouvernement sur l'agriculture}}{\text{Dépenses totales du gouvernement}} * 100$$

Où l'«Agriculture» réfère à la catégorie 7042 de la Classification Internationale des Fonctions du Gouvernement ou des Administrations Publiques des Statistiques des finances publiques (agriculture, sylviculture, pêche et chasse). Idéalement, les chiffres des Dépenses publiques totales correspondront à ceux signalés à la base de données des Statistiques des dépenses publiques du FMI, que les données aient été compilées en utilisant la Classification économique ou fonctionnelle des dépenses ou pas. Toutefois, nous avons constaté que certains pays déclarant les Dépenses consacrées à l'agriculture et aux catégories connexes ont soit mal déclaré ce chiffre ou ont laissé la case vide. Dans le dernier cas, nous pouvons simplement utiliser les données des Statistiques des dépenses publiques du FMI pour corriger le chiffre des Dépenses consacrées à l'agriculture et aux catégories connexes, assurant ainsi la cohérence avec les séries des statistiques des finances publiques, puis pour expliquer la raison aux compilateur(s) national/nationaux qui a/ont fait la compilation. Dans le premier cas, le personnel de la FAO a réussi à déduire les données des dépenses totales conformes aux statistiques des finances publiques du secteur/sous-secteur pour lequel les données ont été signalées par le pays par rapport au code 7042. **Nous proposons que nous œuvrions ensemble pour assurer que les ensembles de nos données utilisent les séries de dépenses totales cohérentes à travers un exercice de revue de données conjointe.** Vos points de vue sont les bienvenus.

De la même manière, pour ce qui est des dépenses publiques consacrées à l'agriculture, nous croyons qu'il existe un cadre de revue de ce que les pays incluent aux niveaux des agrégats, et dans la ventilation détaillée, le cas échéant. Vous verrez dans l'exemple des données³ du Ghana, ci-dessous, les agrégats et les ventilations des Dépenses consacrées à l'agriculture et aux catégories connexes :

² Dans un environnement post-COVID, nous envisageons des ateliers aussi bien dans les pays qu'au Siège de la FAO.

³ Les estimations de 2015-2018 pour le code 7042 et composantes ont été déclarées par les autorités, tandis que les données de 2019 ont été établies par la FAO dans le cadre d'un exercice de validation. Les chiffres des dépenses totales proviennent de la base de données des Statistiques des finances publiques du FMI.

GHANA		Budgetary Central Government				
FAO GEAQ						
In Millions of Ghanaian Cedis (GHS) / Fiscal Year Ends Dec. 31st		2015	2016	2017	2018	2019
7	EXPENDITURE (TOTAL OUTLAYS)	67,410.2	47,841.0	51,940.6	59,055.4	68,586.1
704	Economic Affairs					
7042	Agriculture, forestry, fishing, and hunting	402.1	536.9	966.9	1,237.2	1,699.4
	→ Recurrent	281.4	398.1	888.0	884.0	1,139.3
	→ Capital	120.7	138.8	78.9	353.2	560.2
70421	Agriculture (crops and animal husbandry)	341.9	396.4	818.8	1,059.9	973.1
	→ Recurrent	234.5	271.1	754.6	726.8	499.7
	→ Capital	107.5	125.2	64.2	333.1	473.4
70422	Forestry	15.8	133.1	137.7	151.6	699.1
	→ Recurrent	14.4	121.5	125.7	138.4	619.8
	→ Capital	1.4	11.6	12.0	13.2	79.3
70423	Fishing and hunting	44.4	7.5	10.4	25.6	27.3
	→ Recurrent	32.6	5.5	7.6	18.8	19.8
	→ Capital	11.9	2.0	2.8	6.8	7.5
7048	R&D Economic Affairs					
70482	*R&D Agriculture, forestry, fishing, and hunting	78.2	116.5	135.8	269.6	

Tandis que pour l'indicateur 2.a.1 les principaux agrégats sont les codes 7 et 7042, les autorités ont indiqué les ventilations additionnelles requises au niveau des Dépenses consacrées à l'agriculture et aux catégories connexes. Nous estimons qu'une revue des données nationales signalées à l'UA (conformément au Projet des tableaux de référence pour le rapport périodique sur le niveau/ratio et la qualité des Dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans vos Directives et le tableau correspondant dans le document Modèle de rapport de performance nationale) avec les données déclarées dans nos Dépenses consacrées à l'agriculture et aux catégories connexes pourrait être utile et informative, tout en œuvrant pour une meilleure collaboration entre nous. **Je voudrais alors proposer que nous puissions étudier un nombre de pays sélectionnés et soutenir immédiatement toute action nécessaire initiée par un pays bénéficiaire pour coïncider avec la période de validation et d'apurement des données de juillet-août du calendrier de la 3^{ème} Revue biennale.** Vos points de vue sont les bienvenus.

Pietro Gennari

Statisticien en chef de la FAO

ANNEXE 2: PROPOSITION DE LA FAO POUR UNE ANALYSE CRITIQUE DU DOMAINE D'ENGAGEMENT 5 AVANT LA 3^{ÈME} REVUE BIENNALE

Novembre 2020

- *Remplacer l'indicateur 5.2ii de Malabo "Indice de volatilité du prix local des denrées alimentaires" avec l'indicateur 2.c.1 des ODD "Indicateur des anomalies des prix des produits alimentaires"*

La pertinence soutenue de l'indice de volatilité du prix local des denrées alimentaires PC 5.2ii en tant qu'indicateur sous l'Engagement du domaine 5 de Malabo doit être réévaluée de manière critique. La FAO avait dans le passé calculé cet indicateur comme partie d'une vaste "Suite d'indicateurs de sécurité alimentaire". Toutefois, il a maintenant été abandonné et remplacé par l'indicateur 2.c.1 des ODD, notamment l'"Indicateur des anomalies des prix des produits alimentaires".

L'indicateur des anomalies des prix des produits alimentaires utilise la somme pondérée de deux taux de croissance **composée** (CGR) pour capturer les deux principales sources de variation des prix: la saisonnalité et les chocs survenus au cours de l'année et à travers les années. Par ailleurs, les

pondérations augmentent les poids du temps, ainsi, le passé le plus récent a une pondération plus élevée dans le calcul de la moyenne et de la déviation standard que le début des séries de prix. En conséquence, l'indicateur d'anomalies des prix des produits alimentaires fournit une réponse plus précise à la question de savoir si un changement dans les prix est normal ou anormal dans le temps pour une période particulière ou pas.

Aux fins du rapport sur les ODD, l'indicateur d'anomalies des prix des produits alimentaires est calculé en appliquant la formule à l'indice des prix à la consommation des aliments (IPC), ce qui donne des denrées alimentaires en général, aussi bien que cinq principaux produits céréaliers. Toutefois, en principe, la formule peut s'appliquer aussi à tout produit additionnel qu'un pays souhaite suivre, pourvu que la série de prix soit suffisamment longue et ininterrompue.

Par contre, l'indice de volatilité du prix local des denrées alimentaires a été plutôt un instrument inefficace pour mesurer la volatilité des prix alimentaires, en comptant uniquement sur le coefficient de variation pour mesurer la variabilité du prix relatif de la denrée autour de sa moyenne. Ce faisant, l'indicateur ne pourra pleinement tenir compte du fait qu'il y a une variabilité normale dans les prix des denrées alimentaires à l'intérieur et entre les années.

L'indicateur d'anomalies des prix des denrées alimentaires englobe plusieurs améliorations méthodologiques sur l'indice de volatilité du prix local des denrées alimentaires, ce qui en fait une mesure de volatilité des prix alimentaires beaucoup plus significative. En plus, sa méthodologie a été intentionnellement conçue comme un indicateur des ODD par le Groupe Inter-agences et d'Experts sur les ODD. A sa toute récente réunion (3 au 5 novembre 2020) le Groupe Inter-agences et d'Experts sur les ODD a reclassé l'indicateur au Niveau I, compte tenu de sa couverture quasi-universelle des pays (166 des 193 membres des Nations Unies). Cela comprend la vaste majorité des pays africains (43 des 55 membres de CUA).

La FAO recommande alors que l'indice de volatilité du prix local des denrées alimentaires soit remplacé par l'Indicateur d'anomalies des prix des denrées alimentaires, appliqué à l'Indice des prix à la consommation des aliments (IPC des aliments) qui est compilé par le Fonds Monétaire International (FMI). Le FMI publie souvent la série IPC des aliments de la précédente année au printemps de l'année suivante, ce qui signifie que la FAO doit être capable de fournir les chiffres de 2020 pour l'indicateur d'anomalies des prix des denrées alimentaires en juin 2021, en respectant le calendrier de la 3^{ème} Revue biennale.

Les métadonnées et les données de l'indicateur peuvent être obtenues ici: <http://www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/2c1/en/> . Cette page comprend aussi un lien utile à un cours e-apprentissage sur l'indicateur, en Anglais, en Français, en Espagnol et en Russe.